

## L'implication des femmes dans l'hérésie : le jugement de saint Jérôme

Quand Jérôme arrive à Rome en 382 pour devenir le secrétaire du pape Damase, il entre en contact avec deux représentantes de l'aristocratie romaine, converties aux préceptes de la vie monastique<sup>1</sup> : Marcella et Paula. En 385, quand il quitte Rome pour Bethléem, Paula le suit avec sa fille Eustochium pour ne plus jamais le quitter, et ils fondent deux établissements monastiques. Jérôme entretient par ailleurs une relation épistolaire avec Marcella et d'autres femmes, et leurs questions portent souvent sur l'idéal monastique, le "saint propos". Or, un tel intérêt n'est pas sans risque, car l'obéissance à certaines exigences de l'ascétisme oriental expose à des attitudes habituellement considérées comme hérétiques ; d'autre part, le statut social fait de ces femmes une proie particulièrement tentante pour les hérétiques, toujours à la recherche d'appuis et de soutiens dans le milieu dirigeant. Jérôme est parfaitement conscient de tout cela, et il en témoigne ; mais son jugement n'est pas pour autant univoque : lorsque des femmes s'intéressent à ses propres convictions – et *a fortiori* lorsqu'elles le soutiennent – on ne saurait attendre de lui qu'il réagisse de la même manière que lorsqu'elles souscrivent aux doctrines de ses adversaires. Aussi faut-il établir une nette distinction entre le discours portant sur ses partisans, et celui qui vise les membres féminins du clan de ses ennemis, que ces derniers soient ses *inimici* ou plus largement les *hostes* de la foi chrétienne : pour les secondes, Jérôme possède un arsenal de traits satiriques dont sa verve polémique aime à les accabler.

\* \*  
\*

---

1. Identité et la conversion de ces femmes : P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin. La conversion à la "vie parfaite"*, Paris, Études Augustiniennes, 1997, p. 17-55.

## I.- LES PARTISANES DE JÉRÔME

Nombre des lettres hiéronymiennes témoignent à la fois du risque d'hérésie encouru par le mode de vie monastique, et du désir manifesté par Jérôme d'éloigner toute suspicion de ce genre pouvant retomber sur sa personne ou sur celle de ses correspondantes.

La première forme de danger était celle encourue par les femmes qui se livraient à des pratiques macératoires excessivement rigoureuses. Selon Jérôme, la maladie qui conduisit Paula à la mort était liée à ses excès<sup>2</sup> ; de même pour sa fille Blesilla, elle aussi convertie au mode de vie adopté par sa mère<sup>3</sup> : lors de ses funérailles, on murmurait dans la foule que Paula "pleurait sa fille tuée par les jeûnes"<sup>4</sup>. D'ailleurs, en 384, Jérôme note comme un fait extraordinaire le fait que la vierge romaine Asella ait, à l'âge de cinquante ans, conservé une santé de fer, malgré une ascèse physique impitoyable<sup>5</sup>. Or, il tient souvent en la matière le langage du *ne quid nimis*<sup>6</sup>, et il loue Asella pour sa pâleur, qui montre la continence sans pour autant sentir l'ostentation<sup>7</sup> : on peut y voir le désir d'éviter à ces femmes d'avoir à encourir le grief de la vaine gloire, mais aussi la crainte que leur apparence fasse songer à celle des encratites et autres manichéens, qui rejetaient la chair et considéraient la souffrance comme une finalité. Ses craintes étaient fondées, puisque certaines vierges utilisaient l'argument du manichéisme pour éviter les pratiques les plus sévères : «Voient-elles une compagne sérieuse et un peu pâlie, écrit notre auteur, elles la traitent de malheureuse, de "moinesse", de "manichéenne" et le reste. Dans une telle méthode de vie, le jeûne devient une hérésie<sup>8</sup>.»

Cette référence au manichéisme est faite à une époque où se manifeste de manière particulièrement vive la méfiance soulevée par les pratiques ascétiques<sup>9</sup> : très peu de temps avant de se rendre à Rome, Épiphane de Chypre s'est attaqué aux encratites dans son *Panarion*, et, dans les années correspondant au séjour de notre auteur, Augustin témoigne de la présence, à Rome, d'une importante communauté manichéenne<sup>10</sup>. Jérôme se veut donc garant de l'or-

2. *Ep.* 108, 17, in Correspondance, éd. J. LABOURT, CUF, t. 5, p. 180, l. 6-7.

3. *Ep.* 39, 1, t. 2, p. 72, l. 11-17.

4. *Ep.* 39, 6, t. 2, p. 82, l. 23.

5. *Ep.* 24, 3, t. 2, p. 11-12 : jeûne à base de pain, de sel et d'eau fraîche, coucher à même le sol, cilice. Au début du cinquième siècle, la volonté chez Mélanie la Jeune de jeûner même à Pâques suscite le chagrin de sa mère : GÉRONTIUS, *Vie grecque de sainte Mélanie*, 24, éd. et trad. D. GORCE, SC 90, 1962, p. 176. L'interruption du jeûne le dimanche, les jours de fête et à Pâques, était considérée comme une tradition apostolique, et on suspectait ceux qui ne s'y conformaient pas, tels les Eustathiens, condamnés au concile de Gangres : *ibid.*, p. 176, n. 6.

6. Par ex. à propos de Paula : *Ep.* 108, 17 et 21, t. 5, p. 180, l. 5-6 et p. 187, l. 23-25.

7. *Ep.* 24, 5, t. 2, p. 13, l. 7-8.

8. *Ep.* 22, 13, t. 1, p. 123, l. 11-14.

9. *Ep.* 38, 5, t. 2, p. 71, l. 3-5 ; cette lettre date elle aussi de l'année 384.

10. AUGUSTIN, *Confessions*, V, x, 19, CSEL 33, 106, 14-15, p. 33 ; tableau comparatif des jeûnes catholique et montaniste : P. DE LABRIOLLE, *La crise montaniste*, p. 399-400.

thodoxie en la matière : en 385, il écrit à Marcella pour réfuter les erreurs montanistes, au nombre desquelles se trouve le triple Carême<sup>11</sup> ; en 395, il écrit à la jeune veuve Furia : «Je ne condamne certes pas les aliments ‘que Dieu a créés pour qu’on en use avec actions de grâce<sup>12</sup>».

La conversion au “saint propos” entraînait un autre risque : en 393, le *Contre Jovinien* suscita le scandale en raison d’une dévalorisation excessive du mariage au profit de la virginité ; Jérôme se vit assimilé à Marcion, Manès et Tatien<sup>13</sup>. Les femmes étaient elles aussi concernées, à un double égard : face aux vierges qui pouvaient abandonner leur vœu de chasteté au profit du mariage<sup>14</sup>, d’autres risquaient d’être considérées comme hérétiques en raison de leur mépris affecté pour l’état matrimonial. Dix ans plus tôt, le directeur spirituel semblait les y encourager, lorsqu’il écrivait par exemple à Eustochium : «Pourquoi te précipiter chez l’épouse d’un homme, toi qui es l’épouse de Dieu ? Sur ce chapitre, apprends un saint orgueil, sache que tu es meilleure qu’elles<sup>15</sup>.» C’était précisément contre ce risque d’orgueil qu’Athanasie mettait en garde ces mêmes vierges<sup>16</sup>. Plus encore, Jérôme laisse entendre que, de par son refus des pratiques sexuelles, la vierge est proche des anges : nous trouvons dans le *Contre Jovinien* une amorce de la théorie origénienne de l’asexualité des corps après la résurrection, théorie qui, quelques années plus tard, se trouve au centre de la querelle origéniste<sup>17</sup>.

Les femmes qui entouraient Jérôme se trouvèrent donc confrontées à l’hérésie en raison de leur conversion au “saint propos”. De plus, elles étaient en relation avec un écrivain et un exégète dont la pensée et les écrits pouvaient ne pas répondre aux exigences de la foi orthodoxe. La première affaire se situe au moment de l’arrivée de Jérôme à Rome, en 382<sup>18</sup> :

«Comme des évêques de l’Orient et de l’Occident, à propos de certaines dissensions survenues dans les églises, avaient été convoqués à Rome par des lettres impériales, elle (Paula) vit ces hommes admirables, des pontifes du Christ : Paulin, évêque de la ville d’Antioche, et Épiphané, évêque de Salamine en Chypre, qu’on appelle à présent Constantia. Elle donna même l’hospitalité à Épiphané ; Paulin demeura dans une autre maison, mais, grâce à sa bonté, il fut aussi traité comme son hôte personnel. Enflammée par leurs vertus, par moments elle pensait à abandonner sa patrie.»

11. *Ep.* 41, 3, t. 2, p. 88, l. 21-27. Dans les années 389-392, Jérôme mentionne les hérétiques qui “poussent sur la racine de Tatien, jeûnant trois fois par an et humiliant leur âme par la xérophagie” : *In Aggaeum*, 1, 11, *CCL* 73 A, Turnhout, 1963, p. 725.

12. *Ep.* 54, 9, t. 3, p. 31, l. 29 - p. 32, l. 1. Allusion à *1 Tim.* 4, 3.

13. Cf. P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, p. 196-223.

14. Ce fut effectivement ce qui se produisit pour un certain nombre : JÉRÔME, *Contre Jovinien*, 2, 36, *PL* 23, c. 350 A ; AUGUSTIN, *De haeresibus*, 82, *CCL* 46, p. 337.

15. *Ep.* 22, 16, t. 1, p. 125, l. 1-3.

16. ATHANASE, *Discours sur la virginité*, éd. J. LEBON, *Le Muséon* 40 (1927), p. 222 : il les prévenait contre Hiéracas, qui était un adversaire déclaré du mariage.

17. Sur cette question, cf. P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, p. 157-165.

18. *Ep.* 108, 6, t. 5, p. 163, l. 17-26.

Les *quaedam ecclesiarum dissensiones* dont parle Jérôme se réfèrent à l'arianisme, et plus précisément au schisme d'Antioche<sup>19</sup>. En 382, il accompagne Paulin (son évêque) ainsi qu'Épiphane<sup>20</sup>, convoqués par le pape Damase<sup>21</sup>. Vingt ans plus tard, il se souvient parfaitement des querelles religieuses qui déjà lui avaient fait fuir le désert de Chalcis en 377<sup>22</sup>. Ce n'est pas un hasard si l'*Altercatio Luciferiani et Orthodoxii*, composée en 376-377<sup>23</sup>, est imprégnée de la question arienne, ainsi que tous les écrits qui s'étendent de 374 à 382<sup>24</sup>. A cette dernière date, Jérôme est devenu le partisan de Paulin contre Méléce, parrainé par l'homéen Acace de Césarée<sup>25</sup>. Paula devait avoir entendu parler de ces questions, et il est fort probable que la foi de Paulin et d'Épiphane explique au moins en partie son admiration pour eux ; de même, elle voyait en Jérôme le moine, l'exégète, mais aussi sans doute un homme que recommandait sa relation avec les deux évêques – et qui allait devenir le secrétaire du pape Damase. Précisément ce dernier, qui fut le défenseur de Paulin – et surtout l'adversaire des sabellianistes et des ariens<sup>26</sup> – dut jouer un rôle décisif dans les premiers contacts du moine avec l'aristocratie féminine de la capitale, lui qu'on appelait "le cure-oreille de ces dames", et qui était accusé de s'enrichir des cadeaux des matrones<sup>27</sup>.

Les lettres que Jérôme envoya à ses élèves sont imprégnées d'un auteur dont le nom est intimement lié à la notion d'hérésie : Origène. En ces années 382-385, il lui voue une totale admiration<sup>28</sup> : le nom de l'Alexandrin revient régu-

19. Sur cette division de la ville d'Antioche entre Méléce, Vital et Paulin, cf. F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, Louvain, 1905 ; sur l'ensemble de la querelle arienne à cette époque, J.M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *Histoire du christianisme*, t. 2 (*Naissance d'une chrétienté (250-430)*), Paris, 1995, p. 357-398.

20. *Ep.* 127, 7, t. 7, p. 142, l. 16-18.

21. J.M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *Histoire du christianisme*, t. 2, p. 394-395.

22. *Ep.* 15 et 16 ; cf. F. CAVALLERA, *Saint Jérôme. Sa vie et son œuvre*, Paris, 1922, t. 1, p. 51-55.

23. Cf. A. CANELLIS, *Altercatio Luciferiani et Orthodoxii, Edition, recherches littéraires, historiques et doctrinales*, Thèse, Lyon II, 1995 (datation : p. 227-268).

24. B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, thèse, Rouen, 1996, p. 97, relève 68 occurrences pour cette période ; Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations de Jérôme contre Jean de Jérusalem. De l'arianisme à l'origénisme», *Revue d'Histoire Ecclésiastique* 65 (1970), p. 361, remarque que «Jérôme, dès sa conversion, cherche à s'initier aux questions de l'arianisme».

25. Dans l'*Eusebii Chronicon Continuatio*, composé vers 380, le jugement de Jérôme sur Méléce et ses devanciers est féroce (*PL* 27 <1846>, c. 677-678), alors que Paulin bénéficie d'une rubrique des plus bienveillantes (*ibid.*, c. 691, 692) : cf. CAVALLERA, *Saint Jérôme. Sa vie et son œuvre*, t. 1, p. 66, n. 3.

26. J.M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *Histoire du christianisme*, t. 2, p. 371-398.

27. AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, 27, 6, éd. et trad. M.A. MARIÉ, CUF, Paris, 1984, p. 110.

28. Il avait déjà traduit 14 *homélies d'Origène sur Jérémie*, 14 autres *sur Ezéchiel*, et 9 *sur Isaïe*.

lièrement dans ses épîtres, et son influence se fait nettement sentir<sup>29</sup> : à la fin de l'année 384, le moine de Chalcis rédige pour Paula l'éloge funèbre de Blesilla, et l'on peut y trouver des souvenirs très nets du *Peri Archôn*<sup>30</sup>. A cette même période, Paula reçoit le catalogue comparé des œuvres de Varron et d'Origène (l'épître 33), qui contient une louange dithyrambique du second.

A cette époque, Origène était pourtant considéré comme un hérétique par beaucoup de Romains<sup>31</sup>. Or, Paula et ses filles furent manifestement conquises à la prédilection de Jérôme pour l'exégète : dans les années 386-390, il allait leur dédier successivement les *Commentaires sur les Épîtres de Paul*, puis le *Commentaire sur l'Éclésiaste*, autant d'ouvrages fortement inspirés de son maître, et enfin la *Traduction des 39 Homélie d'Origène sur l'Évangile de Luc*. La plus intéressée semble avoir été Blesilla : elle demanda à Jérôme de traduire les écrits de l'Alexandrin sur les Évangiles<sup>32</sup>, ainsi que le *Commentaire sur l'Éclésiaste*, très proche d'Origène<sup>33</sup>.

A quel point cependant Paula et ses filles étaient-elles attachées à la pensée de cet écrivain ? En effet, leur demande d'une *Traduction des 39 Homélie d'Origène sur l'Évangile de Luc* est bien plus dictée par le souci du *uerbum* que par celui du *sensus*<sup>34</sup>. Leur conviction n'était d'ailleurs pas inaltérable : lorsqu'il évoque Paula abordée par un origéniste<sup>35</sup>, présenté comme "un vieux routier rusé et, à ce qu'il croyait, instruit et savant<sup>36</sup>", Jérôme commence ainsi : «J'effleurerai maintenant ce sujet : comment elle a évité les citernes boueuses des hérétiques et comment elle les a considérés à l'instar des païens<sup>37</sup>». Après avoir énuméré les questions du personnage<sup>38</sup>, il ajoute :

29. P. LAURENCE, «Marcella, Jérôme et Origène», *Revue des Études Augustiniennes* 42<sup>2</sup> (1996), p. 269-270.

30. *Ep.* 39, t. 2, p. 71-85 ; cf. Y.-M. DUVAL, «Traces de lecture du *Peri Archôn* d'Origène avant le départ de Rome de Jérôme en 385», *Jérôme entre l'Occident et l'Orient, Actes du colloque de Chantilly, 1986*, Paris, 1988, p. 42 sq.

31. C'est Jérôme qui le dit, et il répond en accusant les censeurs d'être jaloux de l'éloquence d'Origène : *Ep.* 33, 5, t. 2, p. 43, l. 22 - p. 44, l. 1.

32. *Traduction des 39 Homélie d'Origène sur l'Évangile de Luc, préf.*, éd. H. CROUZEL, F. FOURNIER et P. PÉRICHON, *SC* 87, Paris, 1962, p. 94 : «Dire qu'autrefois, à Rome, notre sainte amie Blesilla m'avait demandé de traduire dans notre langue les 26 tomes d'Origène sur Matthieu, les 5 sur Luc et les 32 sur Jean !»

33. Cf. P. LAURENCE, «Marcella, Jérôme et Origène», n. 68, p. 277.

34. JÉRÔME, *Traduction des 39 Homélie d'Origène sur l'Évangile de Luc, préf.*, p. 94.

35. Jérôme précise qu'il réfuta son ennemi de vive voix, ce qui signifie que la chose n'aurait pas eu lieu avant 394 (date de son revirement) – à condition qu'il n'ait pas imaginé la réaction de Paula, ainsi que sa propre intervention, pour mieux redire sa position antiorigéniste.

36. *Ep.* 108, 23, t. 5, p. 190, l. 3-4.

37. *Ibid.*, l. 4. Sur l'assimilation de l'hérésie au paganisme, cf. B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, p. 446.

38. *Ibid.*, l. 15-18 : «La différence de sexe masculin subsistera-t-elle ou non (après la résurrection) ? Si elle subsiste, il s'ensuivra le mariage, l'accouplement et la génération. Si elle

«Ayant entendu ces propos, elle me les rapporta, en me dénonçant le personnage<sup>39</sup>». Paula avait donc suivi le même parcours que Jérôme, qui était devenu un antiorigéniste. Elle eut alors à souffrir des conséquences de ses nouvelles convictions : en 395, elle était aussi visée que Jérôme par l'ordre d'expulsion lancé par l'évêque origéniste Jean de Jérusalem ; seuls les troubles causés par les Barbares et l'assassinat du préfet du prétoire leur permirent d'échapper à l'exécution de la sentence<sup>40</sup>.

Mais, somme toute, Paula semble avoir été un personnage peu familiarisé avec la théologie et ses difficultés. Pour ce qui est de Marcella (qui, elle aussi, appartenait au cercle des auditrices de l'exégète), la réalité est toute différente : si Jérôme la considère comme insensible à la doctrine montaniste et à l'hérésie en général<sup>41</sup>, sa confiance n'est pas étrangère au fait que Marcella fut, semble-t-il, une élève surdouée ; à tel point que, après le départ de l'exégète pour Bethléem en 385, on n'hésitait pas à la consulter pour comprendre tel ou tel aspect du Texte sacré<sup>42</sup>. Remarquons cependant que l'exigence intellectuelle de cette femme<sup>43</sup> autorise à s'interroger sur sa prétendue absence de doute quant aux erreurs du montanisme.

Toujours est-il qu'en 398, Marcella s'engage personnellement dans le conflit origéniste pour défendre Jérôme<sup>44</sup> ; aux côtés de son cousin Pammachius et de la *gens Caeionia*, elle entre en lice contre Rufin, qui est devenu l'adversaire de Jérôme, et qui est lui-même soutenu par la *gens Antonia*. Elle intervient en vain auprès du pape Sirice, avant d'obtenir plus de succès avec son successeur, le pape Anastase, et c'est encore elle qui se trouve au centre de la sombre affaire de Milan. Rufin ne s'y trompera pas, et c'est bien elle qu'il prend à parti – sans la nommer, mais de façon indubitable – lorsqu'en 401 il rédige son *Apologie contre Jérôme*<sup>45</sup>. Aux côtés de Marcella se trouvait alors la vierge chrétienne Principia ; après avoir loué le rôle de Marcella «qui avait été à la base de la condamnation des hérétiques<sup>46</sup>» (Rufin et son parti), Jérôme ajoute pour elle : «Et toi, la tête et la cause de ces heureux résultats, qui sais bien que

---

ne subsiste pas, et si la diversité des sexes est supprimée, ce ne sont pas les mêmes corps qui ressusciteront». Jérôme répond en répétant sa position : *ibid.*, p. 191, l. 17 - p. 192, l. 11.

39. *Ibid.*, p. 190, l. 30 - p. 191, l. 1.

40. Résumé de l'affaire chez P. LARDET, intr. à JÉRÔME, *Apologie contre Rufin*, SC 303, p. 30-35.

41. *Ep.* 41, 2, p. 89, l. 28 - p. 90, l. 4. Jérôme demande à ses autres correspondantes de ne lire que les auteurs chez lesquels on ne saurait soupçonner la moindre hérésie : ainsi pour Furia (*Ep.* 54, 11, t. 3, p. 34, l. 19-21) et pour Laeta (*Ep.* 107, 12, t. 5, p. 157, l. 3-6).

42. *Ep.* 127, 7, t. 7, p. 143, l. 2-8 ; Marcella possédait chez elle les œuvres de Jérôme : *Ep.* 47, 3, t. 2, p. 115, l. 26-27 ; *Ep.* 48, 4, *ibid.*, p. 118, l. 12-13 ; sur son intelligence et sa curiosité intellectuelle, cf. P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, p. 403-405.

43. JÉRÔME, *Commentarius in Epistolam ad Galatas*, PL 26, c. 307 B-308 A.

44. Cf. P. LAURENCE, «Marcella, Jérôme et Origène», p. 282-292.

45. RUFIN, *Apologie contre Jérôme*, 1, 19, l. 44-46, CCL 20, Turnhout, 1911, p. 54.

46. *Ep.* 127, 10, p. 145, l. 13-14.

mon récit est exact...<sup>47</sup>» La formule est malheureusement trop obscure pour fournir la moindre information sur la participation de cette vierge.

## II. – LE CLAN DES ADVERSAIRES DE JÉRÔME

Qui trouvons-nous dans le camp adverse ? Il faut d'abord faire un sort à une femme qui n'a jamais été une ennemie déclarée de Jérôme, mais qui aurait pu le devenir. Il s'agit de Démétrias, qui était un membre de la *gens Anicia* : parmi les quatre personnages éminents qui lui écrivent en 414, à l'occasion de la cérémonie de sa consécration à la virginité chrétienne, se trouve Jérôme<sup>48</sup>, qui la met en garde contre l'origénisme : en faisant allusion au *Peri Archôn*, il s'attaque à ceux qui "font comme s'ils mettaient en cause la justice de Dieu"<sup>49</sup>. Après avoir déploré que la doctrine d'Origène fasse encore des adeptes, il écrit<sup>50</sup> :

«Je suis certain que, si elle parvient à tes oreilles, tu ne la recevras pas. Tu as tes maîtresses en Dieu, dont la foi est une règle de doctrine. Tu comprends mes paroles – "car Dieu te donnera l'intelligence en toutes choses" – et tu ne réclamera pas instantanément une réfutation de cette affreuse hérésie (et il y a bien des choses pires que celles que j'ai dites). J'ai voulu formuler moins un interdit qu'un avertissement. Car le but de cet ouvrage est d'instruire une vierge, non de répondre à des hérétiques. D'ailleurs, toutes leurs fourberies, et les mines par lesquelles ils s'efforcent de saper la vérité, nous les avons sapées, grâce à Dieu, dans un autre ouvrage, que nous t'enverrons, si tu veux, volontiers et rapidement.»

Jérôme ne connaît pas personnellement Démétrias, mais l'allusion à son intelligence confirme ce qu'il pense des femmes qui ne savent pas résister aux hérétiques. Il ne tient guère à se lancer dans un exposé en règle des erreurs d'Origène (ce n'est ni le lieu ni le moment), mais il renvoie à ce qu'il a déjà écrit sur le sujet (sans doute l'*Apologie contre Rufin*). En somme, sous une apparence des plus modérées, il donne un avertissement qu'il entend bien voir pris au sérieux.

De fait, la *gens Anicia*, à laquelle appartenait Démétrias<sup>51</sup>, avait dix ans auparavant défendu à Rome la cause de Jean Chrysostome exilé en 404<sup>52</sup>. Or,

47. *Ibid.*, I. 22-23.

48. PÉLAGE, *Epistula ad Demetriadem*, PL 30 (1846), c. 15-45 ; JÉRÔME, *Ep.* 130, t. 7, p. 166-193. ; cf M. GONSETTE, «Les directeurs spirituels de Démétriaide», *Nouvelle Revue Théologique* 60 (1933), p. 783-801.

49. *Ep.* 130, 16, t. 7, p. 186, l. 1. Cf. Y.-M. DUVAL, «Traces de lecture du *Peri Archôn* d'Origène avant le départ de Rome de Jérôme en 385», p. 140-141 ; B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, p. 161, 168 et 436.

50. *Ibid.*, p. 188, l. 27 - p. 189, l. 8.

51. Cf. A. CHASTAGNOL, *Les fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris, 1962, p. 291.

52. Cf. Ch PIETRI, «L'aristocratie chrétienne entre Jean de Constantinople et Augustin d'Hippone, Esquisse de conclusion», *Jean Chrysostome et Augustin, Colloque de Chantilly*,

parmi les supporters de l'évêque de Constantinople venus d'Orient à cette époque se trouvait Palladius, qui avait été reçu avec les autres par Mélanie la Jeune<sup>53</sup>. Ainsi ce parti se trouvait-il directement lié à la coterie des origénistes tels que Rufin, Évagre le Pontique, ainsi que celui qui, en 397, avait vu ses croyances dénoncées par le *Contre Jean de Jérusalem* de Jérôme – sans oublier que Jean Chrysostome lui-même s'était en 402 compromis avec les Longs Frères, qui avaient également été exilés en raison de leurs convictions origénistes<sup>54</sup>. Toutes les conditions étaient donc réunies pour que Démétrias et sa famille communient dans la foi d'Origène.

De plus, la *gens Anicia* est en relations avec Pélage, qui n'est pas sans avoir été influencé par les idées de l'Alexandrin<sup>55</sup> : la lettre de direction qu'il envoie à Démétrias contient un exposé sur l'importance de la volonté humaine dans l'exercice des vertus. Aucune preuve d'une relation suivie entre lui et la famille de la jeune vierge<sup>56</sup> ; mais, en 417-418, Augustin met en garde Juliana, la mère de Démétrias, qui est intervenue auprès de lui en faveur de ce personnage<sup>57</sup>. De fait, le nouvel idéal héroïque proposé par Pélage flattait l'élite sociale de l'*Urbs*, à commencer par la *gens Antonia* : en 405-406, Paulin de Nole était en bonnes relations avec lui<sup>58</sup>, ainsi que l'ensemble de la famille de Mélanie l'Ancienne<sup>59</sup>.

Il y avait dans cette collusion entre Pélage et la *gens Anicia* de quoi provoquer le courroux de Jérôme : en 414, il répond à un partisan des idées

---

22-24 septembre 1974, *Théologie Historique* 35, Paris, 1975, p. 296 et 301, 302 ; la lettre 168 de Jean est adressée à Proba, la grand-mère de Démétrias, et la lettre 169 à sa mère Juliana (PG 52 <1862>, c. 709).

53. PALLADIUS, *Histoire lausiaque*, 61, 7, p. 268.

54. Cf. JEAN CHRYSOSTOME, *Lettres à Olympias*, éd. et trad. A.M. MALINGREY, SC 13 bis, Paris, 1968, intr., p. 20-21.

55. Cf. T. BOHLIN, *Die Theologie des Pelagius und ihre Genesis*, Uppsala-Wiesbaden, 1957, p. 87-103, cité par B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, p. 476.

56. Pélage écrit simplement : «Nous écrivons sur la demande de sa sainte mère (Juliana), et même sur son ordre» (PÉLAGE, *Lettre à Démétrias*, 1, PL 30, c. 16 B).

57. AUGUSTIN, *Ep.* 188, 1, CSEL 57, Vienne, 1911, p. 119 ; cf. P. BROWN, «The Patrons of Pelagius : The Roman Aristocracy between East and West», *Journal of Theological Studies* 21 (1970), p. 56 et 64 (p. 56, l'auteur fait remarquer que Juliana parle non seulement pour elle-même, mais aussi pour *domus nostra*).

58. AUGUSTIN, *De gratia Christi et de peccato originali*, 35, 38, CSEL 42, Vienne, 1902, p. 154. Le *carmen* 25 de Paulin de Nole, qui date de 400, est un *epithalamium* rédigé pour le mariage de Julien d'Éclane, le futur adversaire pélagien d'Augustin : cf. P. BROWN, «The Patrons of Pelagius : The Roman Aristocracy between East and West», *Journal of Theological Studies* 21 (1970), p. 61.

59. Cf. C.P. HAMMOND, «The Last Ten Years of Rufinus' Life and the Date of his Move South from Aquileia», *Journal of Theological Studies* 28 (1977), p. 421-423.



pélagiennes, Ctésiphon, à propos de la doctrine de l'impeccabilité<sup>60</sup> ; il termine ainsi<sup>61</sup> :

«Par ton entremise j'adresse une prière et un avertissement à ce conciliabule qui se tient dans une sainte et illustre demeure. Qu'on n'y accueille pas, par le canal d'un, ou au plus trois hommes de rien, la lie de telles hérésies et, pour employer une faible expression, le déshonneur ; en sorte que dans cet endroit, où primitivement on louait la vertu et la sainteté, là même existe la turpitude de la présomption diabolique, et d'une très vilaine société. Que les personnes qui fournissent des fonds aux gens de cette sorte sachent bien qu'elles rassemblent une foule d'hérétiques, qu'elles font des ennemis du Christ, et qu'elles nourrissent ses adversaires ; c'est en vain qu'avec la langue elles prétendraient une chose, si de leur main il était démontré qu'elles en pensent une autre.»

L'expression *sancta atque inlustris domus* indique une famille noble et riche. Il ne s'agit pas de celle de Mélanie la Jeune, car, dans cette même lettre, Jérôme dénonce ouvertement Mélanie l'Ancienne en des termes dont la violence n'est pas compatible avec la relative prudence du passage présent<sup>62</sup>, qui rappelle la lettre 130. Il y a donc là une allusion à la famille de Démétrias : les deux épîtres portent la même date et, l'année suivante, dans le *Dialogue contre les Pélagiens*, Jérôme proteste ouvertement contre l'envoi par Pélage de la lettre à Démétrias<sup>63</sup>. Augustin, qui avait accueilli celle-ci avec Proba et Juliana au moment où elles fuyaient les Goths, connaissait cette relation entre la *gens Anicia* et cet hérétique : en 412, il avait dû rassurer Proba contre la véhémence condamnation des richesses propre à Pélage et à sa doctrine<sup>64</sup>, avant de mettre en garde Juliana contre sa lettre à la jeune vierge<sup>65</sup> – sa correspondante se défendait pourtant d'être attachée, elle et sa famille, à la moindre hérésie<sup>66</sup>.

Nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises Mélanie l'Ancienne. Elle est sans aucun doute la femme qui s'attira la colère et la rancune les plus féroces de Jérôme : à Jérusalem, elle avait uni son sort à celui de Rufin ; quand elle revint à Rome vers 399-400, ce fut, au moins en partie, pour l'y soutenir dans l'un des moments les plus difficiles de sa lutte contre Jérôme<sup>67</sup>. Aussi ce dernier réagit-il avec violence : en 414, il désigne clairement Mélanie sous le qualificatif de "celle de qui le nom de noirceur atteste les ténèbres de

60. Cf. B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, I.A.5 : «La lutte contre le Pélagianisme : ultime étape dans la confrontation de Jérôme à l'hérésie», p. 70-82 ; *ibid.*, IV.B. : «La réfutation du pélagianisme», p. 467-522.

61. *Ep.* 133, 13, t. 8, p. 68, l. 14-25.

62. Cf. n. 68.

63. JÉRÔME, *Dialogue contre les Pélagiens*, 3, 14, *PL* 23 (1883), c. 611 B.

64. AUGUSTIN, *Ep.* 130, 2, *CSEL* 44, p. 41-42.

65. Cf. p. 248. A la fin de 414 ou au début de 415, Augustin a lui aussi écrit à Proba et Juliana pour les féliciter de la consécration de Démétrias (*Ep.* 150).

66. *Idem*, *Ep.* 188, 3, *CSEL* 57, p. 121, l. 3-8.

67. JÉRÔME, *Apologie contre Rufin*, *SC* 303, intr. de P. Lardet, p. XVII et 50-56. Rufin est à Rome depuis 397 ; pour la date du retour de Mélanie, N. MOINE, «Melaniana», *Recherches Augustiniennes* 15 (1980), p. 25-45.

l'hérésie<sup>68</sup>». Certes, elle est morte en 405-407<sup>69</sup>, et Rufin en 410-411<sup>70</sup> ; mais «les rancunes de notre polémiste sont tenaces<sup>71</sup>».

On ne peut pas ne pas mentionner ici un membre de la famille de Mélanie l'Ancienne qui échappa aux foudres de Jérôme : vers le milieu de l'année 419, il transmet à Augustin et à Alypius le salut de Mélanie la Jeune, accompagnée de son mari Pinien et de sa mère Albine<sup>72</sup>. Sa lettre suit de peu l'intervention d'Augustin pour les remettre dans le droit chemin : en 417, l'évêque d'Hippone a écrit à Paulin pour lui enjoindre de rompre avec Pélage<sup>73</sup> ; puis, dans l'été 418, lorsque Mélanie, Albine et Pinien<sup>74</sup> l'informent d'une rencontre lors de laquelle ils ont demandé à l'hérétique de revenir sur certaines de ses assertions<sup>75</sup>, il leur dédie le *De gratia Christi et de peccato originali*, qui réfute les erreurs de leur protégé. Informé de leur probable revirement, Jérôme a dû alors décider de renouer avec elles : en 419, à la mort d'Eustochium, sa nièce Paula prend la direction du monastère féminin de Bethléem<sup>76</sup>, elle que Gérontius présente comme l'élève spirituelle de sa cousine Mélanie la Jeune<sup>77</sup>.

Outre ces personnages qui d'une manière ou d'une autre se trouvèrent en relation avec Jérôme, il faut en mentionner d'autres qui, en tant qu'individus ou simples membres d'un groupe donné, constituent le «florilège» hiéronymien des femmes liées à des hérétiques et à leurs doctrines.

Ainsi, la vocation d'Eustochium est-elle opposée en 384 à celle des vierges hérétiques, manichéennes notamment : «Les vierges qu'on dit exister dans diverses sectes hérétiques ou chez le très impur Manès, il faut les considérer comme des prostituées, non comme des vierges (...) Elles travestissent la turpitude de leur existence sous l'honneur usurpé du titre (de vierge)<sup>78</sup>.» L'année suivante, dans la lettre où il accuse les montanistes de suivre le dogme de Sabellius, de condamner le remariage et de faire trois Carêmes<sup>79</sup>, Jérôme

68. *Ep.* 133, 3, t. 8, p. 53, l. 4-5.

69. N. MOINE, art. «Mélanie l'Ancienne», *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 10, c. 957.

70. Depuis 402 il avait cessé de répondre aux attaques de Jérôme, qui claironne sa mort en 411 : cf. P. LARDET, intr. à *l'Apologie contre Rufin*, SC 303, p. XIX et 73-75.

71. Y.-M. DUVAL, «Aquilée et la Palestine entre 370 et 420», *Antichità Altoadriatiche* 12 (1977), p. 285.

72. JÉRÔME, *Ep.* 143, 2, t. 8, p. 99. Pour la datation de la lettre et de la mort, cf. F. CAVALLERA, *Saint Jérôme. Sa vie, son œuvre*, t. 2, p. 56-63.

73. AUGUSTIN, *Ep.* 186, 1, 1, *CSEL* 57, p. 45.

74. Comme le fait remarquer Ch. PIETRI dans *l'Histoire du christianisme*, t. 2, p. 458 et 460, il n'est pas impossible que Pélage ait eu un rôle à jouer dans la conversion de Mélanie la Jeune et de son époux Pinien au «saint propos» (en 406).

75. AUGUSTIN, *De gratia Christi et de peccato originali*, 1, 1-2, *CSEL* 42, p. 125.

76. F. CAVALLERA, *Saint Jérôme. Sa vie, son œuvre*, t. 1, p. 233-234.

77. GÉRONTIUS, *Vie grecque de sainte Mélanie*, 40, éd. GORCE, p. 202 et 204.

78. *Ep.* 22, 38, t. 1, p. 155, l. 22 - 24 et p. 156, l. 1.

79. Cf. p. 243.

reprend leur discours sous la forme suivante<sup>80</sup> : «Mais parce qu'Il (Dieu) n'a pas pu, en ces deux étapes, sauver le monde, à la fin, par le Saint-Esprit, il est descendu en Montan, en Prisca et en Maximilla, ces femmes démentes.» En 414, ces deux femmes se voient opposées à Debbora, Oida et aux quatre filles de Philippe<sup>81</sup>.

Prisca (aussi nommé Priscilla) et Maximilla se retrouvent dans l'épître 133. Dans sa recherche de l'ascendance de l'hérésie pélagienne, Jérôme propose le développement suivant<sup>82</sup> :

«Simon le Magicien fonda son hérésie avec l'aide de la courtisane Héléne. Nicolas d'Antioche, l'inventeur de toutes les obscénités, conduisait des troupes de femmes. Marcion envoya devant lui à Rome une femme qui lui prépara les âmes de celles qu'elle aurait trompées. Apelles eut Philoumène comme compagne de ses théories. Montan, le prédicateur de l'esprit immonde, grâce à Prisca et Maximilla, femmes nobles et opulentes, d'abord corrompit beaucoup d'églises par son or, ensuite il les souilla de son hérésie. J'abandonnerai l'Antiquité pour passer à une époque plus proche de nous. Arius, pour capter l'univers, trompa d'abord la sœur de l'empereur. Donat, à travers l'Afrique, pour salir des malheureux de ses eaux baptismales fétides, fut aidé par les richesses de Lucilla. En Espagne, avec Agapè et Elpidius, c'est une femme qui conduisit au fossé son mari, une aveugle qui y mena un aveugle. Elle eut pour successeur Priscillien, un mage très zélé pour Zoroastre ; de mage celui-ci devint évêque ; à lui se joignit Galla (ce n'est pas une nationalité, mais un nom propre), qui laissa après elle une héritière authentique et nomade d'une seconde hérésie, toute voisine de la première. Maintenant aussi le mystère d'iniquité travaille ; les deux sexes se font mutuellement trébucher.»

Nous avons ici un certain nombre de couples constitués par des hérétiques et des femmes qui ont épousé leur doctrine<sup>83</sup>.

La première mention concerne Simon le Mage, qui, lors d'un passage des apôtres Pierre et Jean en Samarie, leur avait demandé de lui transmettre le pouvoir de donner l'Esprit Saint par imposition des mains<sup>84</sup> ; il est assisté par une femme nommée Héléne<sup>85</sup>. Avec Nicolas d'Antioche, qui appartient également à l'époque apostolique, Jérôme ne fait que mentionner des "troupes de femmes" – nous verrons bientôt pourquoi. Quant à la femme que "Marcion envoya devant lui à Rome" (et) "qui lui prépara les âmes de celles qu'elle avait trompées", son identité est inconnue<sup>86</sup>. L'énumération continue avec Apelles,

80. *Ep.* 41, 4, t. 2, p. 89, l. 17-27.

81. Cf. p. 263. La source de Jérôme est certainement Épiphanes de Salamine.

82. *Ep.* 133, 4, t. 8, p. 55, l. 8 - p. 56, l. 2. Pour l'instant, je ne modifie pas la traduction proposée par Labourt pour le membre de phrase dans lequel est mentionnée la *galla*.

83. Sur le passage, cf. A. FERREIRO, «Jerome's Polemic against Priscillian in his *Letter to Ctesiphon* (133, 4)», *Revue des Études Augustiniennes* 39 (1993), p. 309-332.

84. *Actes des Apôtres*, 8, 18-24.

85. A. FERREIRO, *op. cit.*, n. 23, p. 315.

86. Les autres auteurs n'en disent pas davantage : A. FERREIRO, *op. cit.*, n. 40, p. 319.

présenté par Tertullien<sup>87</sup> comme le disciple de Marcion<sup>88</sup> ; l'adepte d'Apelles, Philouméné (ou Philoumena), était déjà visée dans le *Commentaire sur l'Épître aux Galates*<sup>89</sup>.

Nous ne reviendrons pas sur les deux prophétesses du montanisme, Prisca et Maximilla, qui illustrèrent la fin du deuxième siècle. Lorsque Jérôme se réfère à la sœur de l'empereur qui fut trompée par Arius, il fait allusion à Constantia, la sœur de Constantin, qui s'était liée d'amitié avec l'évêque de Nicomédie, Eusèbe, protecteur d'Arius<sup>90</sup>. C'est aussi en ce début du quatrième siècle (310-311) que vivait Lucilla, présentée comme une alliée de Donat. Cette *clarissima femina* d'origine espagnole, très riche, résidait à Carthage avant la persécution de 303. Son extrême dévotion l'amenant fréquemment à baiser des os de martyr, la pratique fut considérée comme peu orthodoxe par Caecilianus, l'archidiacre de Carthage, qui refusa de lui donner la communion. Caecilianus ayant été désigné comme évêque pour succéder à Mensurius, elle utilisa ses relations pour réunir un groupe qui contesta la nomination, et son argent contribua à la victoire de son parti : en 312, sous la direction de leur primate Secundus de Tigisi, soixante-dix évêques numides, donatistes avant la lettre<sup>91</sup>, nommèrent leur candidat, Majorinus, qui était un familier de Lucilla<sup>92</sup>.

Les deux dernières femmes mentionnées – Agapè et Galla – appartiennent à l'époque de Jérôme : elles sont nommées à propos du priscillianisme, qui sévit en Espagne à la fin du quatrième siècle. La première, une femme de condition élevée, fut avec son mari, le rhéteur Elpidius, la maîtresse à penser de

87. Jérôme cite sa source dans le *Commentaire sur l'Épître aux Galates* : cf. p. 264.

88. TERTULLIEN, *De praescriptione haereticorum*, 30, 6, CCL 1, Turnhout, 1954, p. 211 (cf. A. FERREIRO, *op. cit.*, p. 321).

89. Cf. p. 264.

90. Sur le rôle de Constantia dans la querelle arienne, cf. J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *Histoire du christianisme*, t. 2, p. 197, 220, 261, 275-276, 576. Une autre arienne, Aurelia Eusebia, la deuxième épouse de l'empereur Constance II, contribua grandement à la politique pro-arienne de ce dernier au milieu du quatrième siècle : cf. AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, t. I, éd. E. GALLETIER, CUF, 1978, n. 157, p. 234 ; t. 3, éd. J. FONTAINE, CUF, 1996, n. 279, p. 216. Eusébie fut protectrice de l'empereur Julien, qui a écrit son *Éloge*, et qui l'identifie à la reine phéacienne Arète : JULIEN, *Éloge de l'impératrice Eusébie* : *Discours*, t. 1<sup>1</sup>, éd. J. BIDEZ, CUF, 1972.

91. A cette faction aurait appartenu un Donat, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse de celui qui apparaît en 313 et qui va donner son nom au schisme : cf. J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *op. cit.*, p. 232 ; A. MANDOUZE, *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, t. I, p. 292-294, s. v. «Donatus 5».

92. En 313, Caecilianus fut reconnu comme l'évêque catholique de Carthage par l'administration impériale. Majorianus mourut peu après, et fut remplacé par Donat. Sur le rôle de Lucilla, cf. OPTATUS DE MILÈVE, *Traité contre les Donatistes*, 1, 18, éd. et trad. M. LABROUSSE, SC 412, 1995, p. 210 : «Lucilla elle aussi, cette femme puissante et intrigante qui auparavant n'avait pu supporter la discipline, décida, avec tous ses gens, de ne pas rester en communion avec l'Église» ; voir A. MANDOUZE, *op. cit.*, p. 648-649, s. v. «Lucilla 1» ; J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *op. cit.*, p. 231-233.

Priscillien ; elle le forma à la nouvelle doctrine qui allait prendre son nom<sup>93</sup>. Quant à la *Galla* mise en relation avec Priscillien, ainsi que sa *germana*, la phrase dans laquelle sont mentionnés ces deux personnages a fait couler beaucoup d'encre depuis Lenain de Tillemont, qui disait déjà ne pas la comprendre<sup>94</sup> : les uns ont lu *cui iuncta Galla non gente, sed nomine, germanam*<sup>95</sup>, et parmi eux A. Lambert<sup>96</sup> a pu voir dans la *Galla non gente, sed nomine* une grande dame galicienne, qui aurait appartenu à l'entourage de l'impératrice Aelia Flacilla ; la *germana* ferait référence à un priscillianisme galicien teinté d'origénisme (dont Jérôme apprit l'existence en 415 grâce à Orose), et la femme en question serait la pèlerine Égérie. A. d'Alès a proposé une autre interprétation<sup>97</sup> : il lit *cui iuncta Galla, non gente, sed nomine germanam*, ce qui lui permet de découvrir derrière la première *Galla* (qualifiée par ellipse de *gente, non nomine*) la Gauloise Euchrotia<sup>98</sup>, et d'identifier la (*Galla*) *non gente, sed nomine germana* avec Galla, la sœur de Valentinien II<sup>99</sup>, connue pour ses convictions ariennes<sup>100</sup>.

93. La source de Jérôme semble être SULPICE-SÉVÈRE, *Chronicon*, 2, 46, l. 19-21, CSEL 1, Vienne, 1866, p. 99 : «De ce dernier (Marcus) fut auditrice une certaine Agapè, une femme qui n'était pas d'humble extraction, ainsi que le rhéteur Elpidius. C'est par eux que Priscillianus fut formé». On remarquera cependant que, selon Jérôme, Priscillien fut formé par la seule Agapè.

94. Voici l'ensemble du membre de phrase qui fait difficulté : *cui iuncta Galla non gente, sed nomine, germanam huc illucque currentem alterius et uicinae hereseos reliquit heredem*. État de la question en 1964 chez M.-J. RONDEAU, «D'une édition des Lettres de saint Jérôme», *Revue des Études Latines* 196 (1964), p. 180-181 ; en 1967, P. DEVOS, «La date du voyage d'Égérie», *Analecta Bollandiana* 85, p. 180-182 ; en 1976, H. CHADWICK, *Priscillian of Avila. The Occult and the Charismatic in the Early Church*, Oxford, 1976, p. 37-38.

95. Cf. n. 94.

96. A. LAMBERT, «Egeria, sœur de Galla», *Revue Mabillon* 27 (1937), p. 1-42.

97. A. D'ALÈS, *Priscillien et l'Espagne chrétienne à la fin du IV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1936, p. 63, n. 1, et appendice III, p. 174-188. Il comprend donc ainsi : «A lui se joignit Galla, qui laissa après elle une sœur, non de par la race, mais de par le nom...»

98. Euchrotia était la veuve du rhéteur païen Attius Tiro Delphidius ; avec sa fille Procula, elle embrassa la cause de Priscillien, et toutes deux furent condamnées à mort en 385 : SULPICE SÉVÈRE, *Chronicon*, 2, 48, l. 14-23, CSEL 1, p. 101, et AUSONE, *Commemoratio Professorum Burdigalensium*, 6, v. 35-38, MGH *Aut. Ant.*, t. 5<sup>1</sup>, éd. MOMMSEN, p. 59 ; cf. H. CHADWICK, *Priscillian of Avila. The Occult and the Charismatic in the Early Church*, p. 37-40 ; J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *Histoire du christianisme*, t. 2, p. 417-425 (pour les auteurs, la *Galla* "reste difficile à identifier").

99. L'expression *huc illucque currentem* est interprétée à la lumière du déracinement subi par cette femme : elle dut abandonner Milan pour Thessalonique avec sa mère Justine devant les légions de Maxime, et plus tard elle regagna l'Italie.

100. Selon l'historien Philostorge, "elle chérissait la foi d'Arius" : PHILOSTORGE, *Histoire Ecclésiastique*, 10, 7, GCS 21, Berlin, 1972, p. 128, l. 21-25. Ainsi s'expliquerait le silence d'Ambroise qui, à la mort de Théodose en 395, célèbre les louanges de Flacilla, la première épouse de l'empereur, qualifiée de *fidelis anima Deo*, alors qu'il ne mentionne pas Galla, pourtant décédée l'année précédente : AMBROISE, *De obitu Theodosii*, 40, PL 16, c. 1399 A. La mère de Galla était connue pour abriter les mêmes convictions religieuses : J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *Histoire du christianisme*, t. 2, p. 395-396 et 871.

Depuis lors, ces interprétations ont été largement critiquées<sup>101</sup>, et on en est resté à un *non liquet*<sup>102</sup>. Pour les besoins de la présente étude, j'oserai avancer une proposition nouvelle – au moins en partie : la ponctuation d'A. d'Alès permet de retenir la très convaincante "candidature" d'Euchrotia pour la première *Galla*<sup>103</sup>. En revanche, l'expression *non gente, sed nomine germanam* peut parfaitement désigner une sœur spirituelle<sup>104</sup>. La nouvelle traduction du passage serait donc la suivante : « S'unit à lui (Priscillien) une Gauloise ; elle laissa après elle une sœur (non par le sang, mais par le titre) qui courait çà et là, et qui était l'héritière d'une autre hérésie, voisine de la sienne. »

Quelle est l'identité de ce personnage ? L'expression *huc illucque currentem* fait penser à la pèlerine Poemenia : en employant une expression similaire, Jérôme dit beaucoup de mal de son voyage en Terre sainte, qui se situe en 394-395, vingt ans avant sa lettre à Ctésiphon<sup>105</sup> ; mais nous n'avons pas la moindre attestation de déviation hérétique chez ce personnage<sup>106</sup>. En revanche, dans les années 399-400, une autre grande dame parcourt l'Orient : il s'agit de Silvie, la belle-sœur du préfet du prétoire Flavius Rufinus<sup>107</sup>. Si son origine

101. Résumé chez M.-J. RONDEAU, *op. cit.* On retiendra, pour la version d'A. d'Alès, le difficile rapprochement entre le priscillianisme et l'arianisme, pour celle d'A. Lambert le caractère très hasardeux de son hypothèse concernant la première femme, et surtout, à propos de la seconde, le fait que le voyage d'Egérie se situe non pas entre 414 et 416, comme il l'écrit, mais en 381-384 : cf. *Itinerarium Egeriae*, éd. et trad. P. MARAVAL, *SC* 296, intr., p. 27-39 ; nationalité d'Egérie : *ibid.*, p. 19-23.

102. Par exemple chez J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, *Histoire du christianisme*, t. 2, p. 420.

103. On peut même se demander si le terme *iuncta* ne contient pas une ambiguïté entre la simple alliance entre deux hérétiques et l'union charnelle dont était effectivement soupçonné Priscillien dans ses relations avec les dames gauloises - essentiellement avec Procula, la fille d'Euchrotia (cf. n. 98). Cette ambiguïté, qui correspond parfaitement à l'esprit hiéronymien, irait dans le sens des accusations formulées plus haut à propos de Priscillien et de Mani (*Ep.* 133, 3, t. 8, p. 52, l. 22-23 : « Ils s'enferment seuls à seuls avec des petites dames, et voici ce qu'ils chantonent entre le coït et les étreintes ... »).

104. Par exemple, Paulin de Nole est appelé *amice, germane* : JÉRÔME, *Ep.* 58, 3, t. 4, p. 83, l. 6) ; la jeune vierge Eustochium est qualifiée successivement de *filia, domina, conserua, germana*, et le dernier mot est défini à l'aide d'une expression qui convient parfaitement à la situation présente : *nomen pietatis* : JÉRÔME, *Ep.* 22, 26, t. 1, p. 138, l. 10. Pour d'autres emplois en ce sens chez les auteurs chrétiens, cf. le *Thesaurus linguae latinae*, t. 6, c. 1918-1919.

105. JÉRÔME, *Ep.* 54, 13, t. 3, p. 36, l. 1-5, écrite en 395 : « Nous avons vu naguère un cortège ignominieux *voleter (uolitasse)* à travers tout l'Orient. Son âge, son élégance, sa toilette, sa démarche, sa compagnie fort mêlée, sa pourpre impériale, tout rappelait les noces de Néron et de Sardanapale ! »

106. Reconnaissances cependant qu'un argument *e silentio* n'est jamais pleinement satisfaisant. Sur ce personnage, cf. P. DEVOS, « La "servante de Dieu" Poemenia d'après Pallade, la tradition et Jean Rufus », *Analecta Bollandiana* 87 (1969), p. 189-212.

107. Sur cette femme, cf. P. DEVOS, « Silvie la sainte pèlerine - I. En Orient », *Analecta Bollandiana* 91 (1973), p. 105-120 ; II. - En Occident », *Analecta Bollandiana* 92, p. 321-348.

gauloise n'a rien de certain<sup>108</sup>, en revanche elle était en relation étroite avec le milieu origéniste, dont la lettre 133 dit la communauté d'esprit avec le priscillianisme<sup>109</sup> : en 399-400, lors de son voyage de Jérusalem en Égypte elle est accompagnée de Mélanie l'Ancienne<sup>110</sup>, qui rejoint Rome pour soutenir Rufin contre Jérôme, devenu le champion de l'anti-origénisme<sup>111</sup>. En 403 Paulin de Nole, qui appartient à la famille de Mélanie, et que cette parenté va éloigner de Jérôme, écrit une lettre dans laquelle il parle de Silvie<sup>112</sup>. Enfin Rufin, le compagnon d'ascèse de Mélanie et l'adversaire juré de notre auteur, s'est trouvé en relation avec Silvie : vers 395, elle lui a demandé de traduire la *Lettre de Clément à Jacques*<sup>113</sup> ; vers 406-407, dans le prologue de sa traduction des *Recognitiones* pseudo-Clémentines, dédiée à l'évêque Gaudentius de Brescia, il déclare que ce n'est pas cet évêque qui lui a commandé le travail, mais la "vierge Silvie", qui n'est plus de ce monde<sup>114</sup>. Moins de dix ans plus tard, la plume acerbe de Jérôme avait toutes les raisons (du moins les siennes) de ranger parmi les hérétiques une femme qui avait été proche de ses pires ennemis.

### III.— LES ARMES DE LA POLÉMIQUE

Telles sont donc les femmes que Jérôme vilipende en raison de leur association avec l'hérésie. Mais il ne saurait se satisfaire d'une simple allusion, ni même d'une mention : en bon polémiste, il a à sa disposition des chefs d'accusation, auxquels il ne se fait pas faute de recourir.

Dans la lettre 133, les hérétiques sont qualifiés d'"associés de pauvres petites femmes" : *muliercularum socii*<sup>115</sup>. L'occurrence n'est pas unique : en 399, dans une lettre où il s'en prend aux origénistes et à leurs opinions, Jérôme tourne en ridicule leurs partisans, qu'il qualifie de la même manière<sup>116</sup>.

108. On l'a longtemps crue la sœur de Rufin, et par conséquent originaire d'Aquitaine : P. DEVOS, «Silvie la sainte pèlerine - I. En Orient», p. 105.

109. Ainsi se justifie l'expression *alterius et uicinae hereseos heredem* : bien qu'il le fasse à propos d'Égérie, et non de Silvie, A. LAMBERT, «Egeria, sœur de Galla», a donc raison de souligner le rapprochement entre le priscillianisme et l'origénisme.

110. PALLADIUS, *Histoire lausiaque*, 55, 1, p. 250.

111. Cf. p. 246-247.

112. Sulpice-Sévère demandant à Paulin des reliques, leur messenger Victor déclare avoir l'espoir d'en obtenir de la main de *sancta Silvia*, qui en possède provenant de nombreux martyrs d'Orient ; cf. P. DEVOS, «Silvie la sainte pèlerine», p. 323-324.

113. RUFIN, *Epilogus in Explanationem Origenis super Epistulam Pauli ad Romanos*, CCL 20, p. 277, cité *ibid.*, p. 326.

114. Rufin utilise à son propos l'expression *uenerandae memoriae* : RUFIN, *Recognitiones*, Prologue, CCL 20, p. 281-282, cité par P. DEVOS, «Silvie la sainte pèlerine», p. 328.

115. *Ep.* 133, 4, t. 8, p. 54, l. 31-p. 55, l. 3.

116. *Ep.* 84, 6, t. 4, p. 131, l. 21.

Jovinien est également dépeint dans un entourage composé de *mulierculae*<sup>117</sup> ; de même pour Vigilance qui, après avoir accusé Jérôme d'origénisme, s'en prend au culte des martyrs et taxe la continence d'hérésie<sup>118</sup>. Nous avons dans ce terme railleur et méprisant à la fois un aspect de la diatribe anti-féministe, qui n'est évidemment pas propre à Jérôme, mais à laquelle il fait volontiers appel<sup>119</sup>. Mais les accusations peuvent être plus précises. Elles sont susceptibles d'être réparties en trois catégories, qui sont toutes présentes dans l'*Ep.* 75. Jérôme écrit en effet<sup>120</sup> :

«Irénée (...) rapporte qu'un certain Marc, descendant de la souche de Basilide le Gnostique, se rendit d'abord dans les Gaules et souilla de sa doctrine les contrées arrosées par le Rhône et la Garonne ; il séduisit surtout par son erreur des femmes nobles, en leur promettant la participation à certains mystères occultes ; par ses artifices magiques et par la révélation de secrètes voluptés charnelles, il sut se faire aimer d'elles. Puis franchissant les Pyrénées, il occupa les Espagnes, et mit tous ses soins à rechercher d'abord les palais des riches, et en leur intérieur, les femmes, "qui sont entraînées par diverses passions, apprennent toujours, mais ne parviennent jamais à la science de la vérité".»

Nous reconnaissons dans la fin de ce texte une citation de *2 Tim.* 3, 6-7 ; mais le début du verset 6, condensé par Jérôme, n'est pas moins important : notre auteur emploie le terme *mulierculae*, et il dénonce "ceux qui s'introduisent dans les maisons et envoûtent des femmelettes chargées de péchés". Le texte scripturaire fait allusion à la magie, et à ce titre il illustre la dénonciation de l'un des procédés employés par Marc pour séduire les femmes ; mais il s'adapte surtout parfaitement au contexte, à savoir la collusion entre hommes et femmes dans le cadre de l'hérésie. Cette collusion repose sur deux vices (la cupidité et la débauche), mais aussi sur ce que *2 Tim.* 3, 6-7 encourage à considérer comme l'incapacité des femmes à découvrir la foi orthodoxe.

Le premier grief concerne donc la cupidité : est nommé Montan, "le prédicateur de l'esprit immonde, (qui), grâce à Prisca et Maximilla, femmes nobles et opulentes, d'abord corrompt beaucoup d'églises par son or<sup>121</sup>", puis Donat qui "fut aidé par les richesses de Lucilla<sup>122</sup>", sans oublier la famille de la vierge Démétrias, accusée de "fournir des fonds" aux hérétiques (en l'occurrence, Pélagie et ses partisans<sup>123</sup>). La cupidité et le pouvoir corrupteur de l'argent appartiennent au discours des moralistes, mais derrière la satire se cache une réalité effective, celle de l'argent des femmes nobles et des convoitises qu'il pouvait susciter : Jérôme n'est pas le dernier à fustiger les clercs qui

117. JÉRÔME, *Contre Jovinien*, 2, 36 et 37, *PL* 23, c. 349 A et 351 B.

118. JÉRÔME, *Contre Vigilance*, 3, *PL* 23 (1883), c. 356 C.

119. P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, *passim* et p.447-448.

120. *Ep.* 75, 3, t. 4, p. 35, l. 21-p. 36, l. 6.

121. *Ep.* 133, 4, t. 8, p. 55, l. 14-16.

122. *Ibid.*, l. 20-21. Sur les destinataires des dons (des évêques), cf. A. MANDOUZE, *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, t. I, p. 292-294, s. v. «Lucilla 1», n. 20, p. 649.

123. *Ep.* 133, 13 : cf. texte cité p. 249.



s'insinuent auprès des matrones pour obtenir quelque bénéfice<sup>124</sup>, et en 385 sa propre assiduité auprès de Paula donna naissance à une accusation de ce genre (ce fut l'une des raisons qui entraînèrent son départ de Rome<sup>125</sup>). Il ne faut donc pas s'étonner de ce que certains hérétiques aient recherché le soutien des grandes dames, qui pouvaient leur fournir les moyens nécessaires à la divulgation de leur doctrine.

Avec le second grief contre les hérétiques – la débauche –, nous avons plus clairement affaire à la satire : ce grief n'est pas rare lorsqu'il s'agit de s'en prendre aux femmes adeptes d'une religion qui ne suit pas la tradition, quelle qu'elle soit<sup>126</sup>. Il ne faut donc pas s'étonner de voir Jérôme qualifier de prostituées les vierges manichéennes<sup>127</sup>. Ce sont encore elles – et, plus largement, toutes les sectatrices de Jovinien – qu'il dénonce en 393 sous le qualificatif d'« Amazones qui, le sein découvert, le bras et le genou nus, provoquent au combat de la débauche des hommes qui viennent les affronter<sup>128</sup> »

Un tel discours est étendu à l'ensemble des femmes impliquées dans une hérésie, leur relation avec les maîtres des sectes étant volontiers considérée par le polémiste sous l'angle de la *libido* : en 395, dans la lettre 75 qui a été mentionnée à propos du premier chef d'accusation, Jérôme déclare que Marc le gnostique « séduisit des femmes nobles » et qu'il « sut se faire aimer d'elles » notamment « par la révélation de secrètes voluptés charnelles<sup>129</sup> ». Remarquons cependant que Jérôme n'est pas l'inventeur de cette charge polémique, puisqu'il nomme sa source, Irénée<sup>130</sup>. De plus, cette satire s'inscrit dans un cadre plus large, celui des relations entre les maîtres spirituels et les femmes dont ils assument la formation : nous avons chez Jérôme maints exemples de pro-

124. Il s'en prend à maintes reprises (notamment *Ep.* 22, 16, t. 1, p. 125, l. 20-23) aux clercs qui assaillent les demeures des matrones pour obtenir d'elles argent, pouvoir, ou un autre avantage : cf. P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, p. 331.

125. P. LAURENCE, « Rome et Jérôme : des amours contrariées », *Revue Bénédictine* 107<sup>3-4</sup> (1997), p. 234-235. Jérôme se défend d'avoir été attiré par l'or de Paula : *Ep.* 45, 3, t. 2, p. 97, l. 25-26.

126. Voir par exemple les vers de Juvénal contre le culte de Bona Dea : JUVÉNAL, *Satires*, 6, v. 314-334, éd. et trad. P. DE LABRIOLLE et F. VILLENEUVE, *CUF*, p. 71.

127. Cf. p. 250.

128. JÉRÔME, *Contre Jovinien*, 2, 37, c. 352 A. Sans pour autant les accuser de débauche, Jérôme peut aussi se moquer des femmes qu'il juge hérétiques en imaginant des scènes qui les tournent en ridicule. Tel est le cas de l'*Ep.* 84, 6, t. 4, p. 131, l. 21-28, où il évoque des sectatrices de Rufin et de son clan : « Les petites dames de leur parti se plaisent à saisir leurs mamelles, à se tapoter le ventre, se palper les reins, les cuisses et le lisse menton, puis à conclure : "En quoi importe-t-il que ce corps si frêle doive ressusciter ? puisque nous serons semblables aux anges, nous en aurons aussi la nature !" Où l'on voit qu'elles dédaignent de ressusciter avec la chair et les os avec lesquels le Christ lui-même est ressuscité. » Rufin reprocha à Jérôme d'avoir mêlé ici des *ridicula et ludicra* à des sujets sérieux (RUFIN, *Apologie contre Jérôme*, 1, 7, l. 10-11, *CCL* 20, p. 41).

129. *Ep.* 75, 3, t. 4, p. 35, l. 27, 28 et 30 - p. 36, l. 1.

130. IRÉNÉE, *Contre les hérétiques*, 1, 13-15, *SC* 264, A. ROUSSEAU et L. DOUTRELEAU, 1979, p. 188-253.

testations contre la conduite de certains clercs et moines dans de semblables circonstances<sup>131</sup>. D'ailleurs, il avait lui-même été accusé d'entretenir des rapports coupables avec Paula<sup>132</sup>.

Dans la lettre 133<sup>133</sup>, à propos de Priscillien et de Mani, on retrouve le lieu commun de l'immoralité des hérétiques, confondus dans une prétendue débauche avec leurs partisans, qui sont présentées comme des femmes de mauvaise vie : «Seuls à seuls, ils s'enferment avec des pauvres petites femmes et, parmi le coït et les étreintes, ils chantonnent : "Alors le père tout-puissant, l'éther aux pluies fécondes, descend au sein de son épouse joyeuse, et immense, mêlé à un corps immense, développe tous les fruits de la terre"<sup>134</sup>. » L'accusation ne semble cependant pas sans objet : selon Sulpice Sévère, Priscillien avoua sous la torture avoir eu des relations sexuelles avec des femmes mariées<sup>135</sup> : ainsi de l'aristocrate bordelaise Euchrotia, et de sa fille Procula, dont il aurait attendu un enfant, avant qu'elle ne se fit avorter. Au paragraphe 4 de cette même lettre 133, le thème est repris : Simon le Mage est dit avoir fondé son hérésie à l'aide de la courtisane Hélène, "l'antique Hélène de la guerre de Troie, devenue prostituée en un dernier avatar de la Pensée première, déchue et appelée à la réintégration dans le Plérôme"<sup>136</sup>. Avec Nicolas d'Antioche, l'accusation ne vise très largement que des "troupes de femmes", mais elle porte encore sur les débauches de ses sectatrices<sup>137</sup> : Nicolas aurait été "l'inventeur de toutes les obscénités", idée que l'on retrouve ailleurs chez

131. *Ep.* 50, 3, t. 2, p. 152, l. 10-25 (à propos d'un moine qui vitupère contre lui) : «J'apprends encore que volontiers il circule parmi les cellules des vierges et des veuves, puisque, plein de morgue, il philosophe au milieu d'elles sur les saintes Lettres. Or, qu'enseigne-t-il à ces petites dames en secret, ou dans leur chambre ? A savoir que c'est tout un d'être vierges ou d'être mariées, à ne pas négliger la fleur de l'âge, à boire et à manger, à fréquenter les bains, à rechercher les frivolités, à ne pas dédaigner les parfums ? ou plutôt leur enseigne-t-il la pudeur, les jeûnes, le mépris des soins du corps.» Conseil au jeune moine Népotien (*Ep.* 52, 5, t. 2, p. 179, l. 22-23 : «Si, pour remplir ta fonction d'ecclésiastique, tu visites une veuve ou une vierge, n'entre jamais seul chez elle.»

132. *Ep.* 45, 3, t. 2, p. 97, l. 27-p. 98, l. 4.

133. Essentiellement le texte cité p. 256.

134. JÉRÔME, *Ep.* 133, 3, t. 8, p. 52, l. 22-26 (la citation provient de Virgile, *Géorgiques*, II, v. 325-327). B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, p. 472, n. 121, rappelle que Priscillien fut l'un des champions du gnosticisme et de l'encratisme, mais aussi qu'il fut condamné en 386 pour immoralité et magie.

135. Cf. n. 98.

136. Commentaire de M. ALEXANDRE dans *Histoire des femmes en Occident*, éd. G. DUBY et M. PERROT, t. 1, *L'Antiquité*, Paris, 1991, p. 455 ; pour d'autres réf. à ce personnage chez Irénée, Justin, Hippolyte ; Eusèbe de Césarée, Épiphane, cf. *ibid.*, n. 182, p. 552, et A. FERREIRO, «Jerome's Polemic against Proscillian in his Letter to Ctesiphon (133, 4)», n. 23, p. 315.

137. Sur cette hérésie, cf. B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, p. 229-231 (autres réf. *ibid.*, n. 45, p. 229).

Jérôme<sup>138</sup> : ce dernier s'est-il (largement) inspiré de Clément d'Alexandrie, selon qui Nicolas d'Antioche, ayant décidé de renoncer au mariage, aurait offert son épouse aux apôtres<sup>139</sup> ?

En revanche, rien de ce genre à propos de Marcion ; mais il faut noter qu'en dehors du Pseudo-Tertullien, selon lequel celui-ci aurait violé une vierge<sup>140</sup>, aucun autre écrivain chrétien ayant écrit contre les hérétiques ne mentionne rien de ce genre. On le comprend mieux lorsqu'on sait que Marcion était un adversaire du mariage, et de façon plus large celui de toute relation charnelle : lorsque Jérôme s'en prend à cette hérésie, ce sont précisément les griefs qu'il retient<sup>141</sup>. Apelles et Philouménè sont donc épargnés de la même manière<sup>142</sup> (rappelons qu'Apelles fut le disciple de Marcion), ainsi que Montan<sup>143</sup> et ses prophétesses (Prisca et Maximilla), ou encore Agapè et Elpidius.

En fait, l'essentiel de la charge polémique est ailleurs : comme dans l'*Ep.* 75, les intentions de l'auteur sont données au début du paragraphe 4 (celui qui contient l'énumération des hérétiques ayant conduit au pélagianisme) : «Que veulent "ces pauvres petites dames chargées de péchés, qui tournent comme des girouettes à tous les vents de doctrine, étudiant toujours et ne parvenant jamais à la vraie science"<sup>144</sup> ?» Il s'agit donc encore une fois de dénoncer avec *2Tim.* 3, 6-7 l'incapacité des femmes à atteindre la vérité en matière de foi (outre l'*Ep.* 75, Jérôme a déjà employé cette citation dans le *Contre Vigilance*<sup>145</sup> et l'*In Esaiam*<sup>146</sup>). Un tel emploi est facile pour un polémiste : il s'inscrit dans le cadre de la diatribe misogyne, qui se plaît à dire la faiblesse mentale (et physique) du sexe féminin<sup>147</sup> (Jérôme n'innove en rien dans ce large domaine,

138. Dans l'*In Esaiam*, IX, 28, 13, l. 64, CCL 73, Turnhout, 1963, p. 360, Jérôme qualifie cette hérésie d'*immundissima*.

139. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, 3, 4, GCS 1, p. 207-208, cité par A. FERREIRO, *op. cit.*, p. 317.

140. PSEUDO-TERTULLIEN, *Adversus omnes haereses*, CCL 2, Turnhout, 1954, p. 1408.

141. JÉRÔME, *Contre Jovinien*, 1, 3, c. 223 A ; 2, 16, c. 323 C. Marcion faisait également partie de ceux qui niaient la résurrection de la chair, et c'est à ce titre que Jérôme le mentionne en 397 dans le *Contre Jean de Jérusalem*, 25, PL 23 (1883), c. 392 B.

142. A l'inverse, selon Tertullien, *De praescriptione haereticorum*, 30, CCL 1, Turnhout, 1954, p. 211, Apelles aurait abandonné la continence pour Philouménè, qui est qualifiée d'*immane prostibulum*.

143. Tout au contraire, en 385, Montan est qualifié d'*abscisus* et de *semiuir* : *Ep.* 41, 4, t. 2, p. 89, l. 27 : allusions à une prétendue impuissance, que la verve hiéronymienne estime probablement parfaitement adaptée à celui qui fut un apôtre de la continence.

144. *Ep.* 130, 4, p. 54, l. 31-p. 55, l. 3.

145. JÉRÔME, *Contre Vigilance*, 3, PL 23, c. 356 C.

146. JÉRÔME, *In Esaiam*, 17, 64, 4-5, l. 21-23, CCL 73 A, p. 735.

147. Par exemple, dans l'*Ep.* 53, 7, t. 2, p. 15, l. 14-15, au nombre de ceux ("tous") qui prétendent connaître les Écritures, Jérôme cite "la vieille femme bavarde".

même s'il y prend parfois un plaisir certain<sup>148</sup>) ; nous en avons une superbe illustration dans un passage de l'*Ep.* 130, où Jérôme met la vierge Démétrias en garde contre les dangers de la vie érémitique, qui expose aux fantasmes et à l'orgueil. Il ajoute : «Combien davantage chez les femmes, dont la pensée changeante et flottante, si elle est laissée à leur fantaisie, glisse bien vite au pire<sup>149</sup> !» – le paragraphe se termine d'ailleurs par une référence à *2Tim.* 3, 7.

Mais ce texte scripturaire n'est pas le seul qui soutienne Jérôme dans son combat contre les femmes hérétiques. Pour découvrir le second, il faut revenir à Marcella : nous avons vu que Jérôme la considère comme insensible à l'hérésie, et qu'il loue l'empressement avec lequel on allait la consulter en matière d'exégèse à partir de 385<sup>150</sup>. Cet éloge s'accompagne du commentaire suivant<sup>151</sup> :

«Et, comme elle était très prudente et connaissait ce que les philosophes appellent τὸ πρέπον, c'est-à-dire ce qui est convenable, quand on l'interrogeait, elle répondait de manière à ne pas dire son propre sentiment comme étant son sentiment personnel, mais comme étant le mien ou celui d'un autre, si bien que, dans son enseignement même, elle faisait figure d'élève. Elle connaissait, en effet, la parole de l'Apôtre : “Je ne permets pas à une femme d'enseigner”, et elle ne voulait pas paraître faire injure aux hommes – et parfois à des prêtres – qui la questionnaient sur des problèmes obscurs et délicats.»

Cet hommage à la prudence de Marcella doit-il être compris comme l'expression voilée d'une méfiance de Jérôme envers un enseignement entaché de possibles erreurs, susceptibles de mener à l'hérésie ? On trouve en effet chez Hippolyte, à propos de Prisca et de Maximilla, l'idée selon laquelle les femmes doivent se garder d'enseigner, car elles sont très enclines à l'hérésie<sup>152</sup>, et Tertullien avait déjà dénoncé le goût des femmes hérétiques pour l'enseignement<sup>153</sup>. Dans l'esprit de Jérôme, tel ne saurait être le cas de Marcella, dont il a appris à connaître la foi lors de la querelle origéniste ; mais il ne cite pas moins *1 Tim.* 2, 12, qui, en se réclamant de la culpabilité d'Ève, ajoute à l'interdiction d'enseigner aux hommes celle de les dominer. S'il n'est pas question d'interdit dans le cas de Marcella<sup>154</sup>, c'est donc uniquement parce que

148. On pensera en particulier à la satire antimatrimoniale du *Contre Jovinien* 1, 47 et 48, inspirée de Théophraste (cette charge est cependant compensée par un long éloge des vierges et des veuves : ch. 41-46).

149. *Ep.* 130, 17, p. 189, l. 20-22

150. Cf. p. 246.

151. *Ep.* 127, 7, t. 7, p. 143, l. 8-16.

152. HIPPOLYTE, *Refutatio omnium haeresium*, 8, 19, GCS 26, Leipzig, 1916, p. 238.

153. TERTULLIEN, *De praescriptione haereticorum*, 41, 5, CCL 1, p. 221 : «Quant aux femmes hérétiques, quelle impudence ! N'osent-elles pas enseigner, disputer, faire des exorcismes, promettre des guérisons, peut-être même baptiser ?» ; *idem*, *De baptismo*, 17, 5, l. 28-32, *ibid.*, p. 292 : «Peut-on croire qu'il (saint Paul) donne à la femme le pouvoir d'enseigner et de baptiser, lui qui ne permet même pas vraiment à la femme de s'instruire ?»

154. Voir en revanche JEAN CHRYSOSTOME dans son *Hom. 9 sur 1 Tim.* 2, PG 52 (1860), c. 543-544 ; DIDYME L'AVEUGLE, *Sur la Genèse*, 1, 26-31, éd. et trad. P. NAUTIN, SC 233, p. 162 : «Le mâle est celui qui enseigne ; la femelle est celui qui reçoit, ou d'un maître ou du

sa vertu et son savoir exceptionnels (ils vont dans le sens des convictions de Jérôme !) permettent de lui attribuer un privilège tout aussi exceptionnel<sup>155</sup>. En revanche, dans une lettre à Paulin de Nole, notre exégète s'en prend à ceux qui, "quelle honte ! apprennent des femmes de quoi enseigner les hommes<sup>156</sup>".

De plus, Jérôme félicite son amie de sa discrétion<sup>157</sup>, ce qui, dans l'esprit d'un homme et d'un chrétien d'alors<sup>158</sup> – présuppose chez elle le nécessaire sentiment de son infériorité vis-à-vis des hommes. On retrouve le même raisonnement – cette fois explicite – dans le commentaire sur l'*Épître à Tite*, 2, 3, où Paul écrit à propos des vieilles femmes : «Qu'elles enseignent le bien<sup>159</sup>». Jérôme déclare en effet : «Car bien qu'ailleurs il (Paul) ait dit : "Je ne permets pas aux femmes d'enseigner", il faut comprendre que cet enseignement est interdit lorsqu'il s'adresse aux hommes. Pour le reste, qu'elles enseignent aux jeunes femmes, comme s'il s'agissait de leurs filles». Le propos est banal chez un homme de l'Antiquité<sup>160</sup>, qui se félicite de voir les femmes demeurer entre elles, et qui attend de la mère qu'elle prenne en charge

---

Verbe de Dieu, des germes, qui les forme, les mène à maturité et enfante les divines vertus, grâce auxquelles il arrivera à devenir un homme parfait» (Didyme développe ici le thème de l'homme spirituel, mais l'esprit qui préside à ces quelques lignes est toujours le même : la supériorité de l'homme sur la femme).

155. De la même façon, dans *In illud, Salutate Priscillam et Aquilam* (sur Rom. 16, 3), PG 51 (1859), c. 192, Jean Chrysostome admet que l'enseignement de Priscilla est louable, contrairement à celui des femmes en général, parce qu'elle est unique de par sa vertu.

156. *Ep.* 53, 7, t. 3, p. 15, l. 18-19.

157. Cependant, bien que sensible au rôle des épouses dans la conversion de l'aristocratie (P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, p. 323 et 328), Jérôme ne recommande nulle part aux femmes de réduire le cercle de leur enseignement spirituel à leurs maris, à la différence de JEAN CHRYSOSTOME, *In illud, Salutate Priscillam et Aquilam*, PG 51, c. 192 ; *Hom.* 7 sur *Matth.* 6, PG 57 (1860), c. 80 (Priscilla a été amenée à enseigner à son mari Apollos en privé, en raison de l'absence d'un homme qualifié pour cette tâche ; les maris doivent en avoir honte, ajoute-t-il, mais ils y sont réduits en raison de leurs péchés). *1 Cor.* 14, 35 («Si les femmes veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leurs *hommes* à la maison.») est commenté de la manière suivante par Origène : «leurs maris, ou si elles sont vierges, un parent, un frère, voire un fils, si elles sont veuves» (ORIGÈNE, «Fragments sur le *1<sup>ère</sup> Ep. aux Corinthiens*», C. JENKINS, *Journal of Theological Studies* 10 (1909), p. 41-42, cité par M. ALEXANDRE, *Histoire des femmes*, t. 1, p. 457).

158. Gérontius félicite aussi Mélanie de son humilité en matière d'enseignement : «Elle faisait et enseignait toute chose en ne cessant de s'humilier, comme si elle n'avait rien su et qu'elle eût tout entendu des autres saints docteurs» : *Vita latina sanctae Melaniae*, 43, éd. Cardinal RAMPOLLA, *Sancta Melania Giuniore, Senatrice romana*, Rome, 1905, p. 24, l. 29-31.

159. JÉRÔME, *Commentarius in Epistolam ad Titum*, PL 26 (1845), c. 581 B.

160. JEAN CHRYSOSTOME, *Hom.* 9 sur *1 Tim.* 2, PG 52, c. 547-548, demande aux mères d'éduquer leurs filles, mais de servir en toutes choses leurs maris, fils et petits-fils.

la formation de ses seules filles<sup>161</sup>. Et il s'agit là d'une réalité : ce fut précisément Marcella qui forma Paula et Eustochium au mode de vie des Pères du désert<sup>162</sup>. On pourrait d'ailleurs s'interroger à ce propos : lorsque Jérôme s'empresse de l'en remercier à travers Paula et Eustochium<sup>163</sup>, sa satisfaction est-elle totalement étrangère au fait que la formation eut lieu "entre femmes", dans le respect le plus pur de la tradition ? En effet, en accord avec ses conseils, l'éducation intellectuelle de Paula la Jeune (petite-fille de la veuve du même nom) devait être assurée par un maître, mais sa formation de vierge chrétienne serait prise en charge par une autre vierge<sup>164</sup> ; une fois dans le monastère de Bethléem, ce fut sa grand-mère et sa tante Eustochium qui prirent la relève, Jérôme assurant le rôle de professeur<sup>165</sup>.

Mais lorsqu'il s'agit de dénoncer l'alliance entre les femmes et les hérétiques, il n'est plus question de nuance ou de restriction : les textes scripturaires conservent toute leur force (au même titre que la diatribe anti-féministe classique), et Jérôme met volontiers l'accent sur la responsabilité féminine.

Prenons d'abord le cas de Prisca et de Maximilla, qui occupent une place importante dans l'œuvre de Jérôme : dans la lettre 41, citées à côté de Montan, elles sont qualifiées d'*insanae*<sup>166</sup>. Comme d'autres avant lui<sup>167</sup>, Jérôme s'en

161. P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, p. 167 et 296-297. Cependant, l'enseignement peut aussi toucher d'autres membres de la famille (le plus souvent lorsque le *paterfamilias* est mort) : Macrine initia son frère Pierre à la culture sacrée (*Vie de sainte Macrine*, 12, éd. et trad. P. MARAVAL, SC 178, Paris, 1971, p. 182, l. 9-12).

162. Après 385, elle allait en faire de même avec la vierge Principia : *Ep.* 65, 2, t. 3, p. 143, l. 6-7 (Marcella initie Principia à l'étude des Écritures et une autre femme ascète, Asella, lui enseigne les préceptes monastiques) ; sur Principia, cf. p. 6.

163. *Ep.* 46, 1, t. 2, p. 100, l. 22-p. 101, l. 3 : «Toi qui, la première, as porté l'étincelle à notre foyer, toi qui as encouragé notre zèle par la parole et l'exemple, et, telle une poule, as groupé tes poussins sous tes ailes...»

164. *Ep.* 107, 4 et 9, t. 5, p. 148, l. 27 et p. 154, l. 16-19. Pour une autre enfant également vouée à la virginité chrétienne, Jérôme recommande une compagne qui soit *magistra, paedagoga custos* : *Ep.* 128, 4, t. 7, p. 152, l. 23-24.

165. *Ep.* 107, 13, t. 5, p. 157, l. 21 et 26-28 ; *ibid.*, p. 158, l. 225.

166. Cf. p. 251.

167. Jérôme n'était pas le seul à s'en prendre à ces deux femmes et à leur prétention à la prophétie (elles annonçaient la fin des temps et le Royaume millénaire sur la Terre ; 7 des 19 oracles montanistes proviennent d'elles - et d'une troisième, Quintilla) : dans son *Panarion*, 49, 1, GCS 31, Leipzig, 1922, p. 242, Épiphane de Salamine fait dire à Prisca que le Christ est venu durant son sommeil, sous l'apparence d'une femme, pour lui donner la Sagesse (le ch. 48 distingue entre vraie et fausse prophétie). C'est encore Prisca, le plus important des trois personnages, qui dirigea la secte à la mort de Montan et qui, lorsque l'Église s'en prit à elle, rendit l'oracle suivant : «Je suis poursuivie loin des moutons, comme un loup. Je ne suis pas un loup, je suis Parole, Esprit, Puissance» (EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, V, XVI, 17, éd. et trad. G. BARDY, SC 41, 1955, p. 51). Si l'on en croit Épiphane, on ordonnait prêtres et évêques des femmes montanistes en s'autorisant de *Gal.* 3, 28 («Il n'y a plus homme ni femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ.» (*Panarion, ibid.*)). Quant à Tertullien, une fois converti à la foi montaniste, il citait les oracles de Prisca avec la plus grande ferveur

prend à leur qualité de prophétesses, qui leur confère un rang privilégié parmi les hérétiques : déjà cet adjectif leur était attribué dans l'épître 21<sup>168</sup>. Dans la lettre 41, il prend soin de distinguer entre les prophétesses dignes de foi (celles des Écritures saintes) et celles qui propagent la mauvaise parole : parmi les premières, il cite les quatre filles de Philippe (en compagnie de Pierre, de Paul et d'Agabus), et il commente : «Qu'ils (mes adversaires) le sachent bien : ce n'est pas tant la prophétie que nous repoussons, puisqu'elle a été scellée par la Passion du Seigneur ; c'est plutôt que nous ne voulons pas accepter les prophètes qui ne s'accordent pas avec l'autorité de l'Écriture, tant ancienne que nouvelle<sup>169</sup>.» En 414, il établit la même distinction entre d'un côté Debhora, Olda et les quatre filles de Philippe, et de l'autre Prisca et Maximilla<sup>170</sup>. L'*insania* des prophétesses hérétiques peut donc être définie comme l'incapacité à respecter les Écritures ; elle se manifeste par ce que Jérôme appelle ailleurs l'*extasis*, délire qui dans leur cas lui apparaît comme le signe de la fausse prophétie<sup>171</sup>.

(TERTULLIEN, *De exhortatione castitatis*, 10, 5, éd. et trad. J. FREDOUILLE, SC 319, Paris, 1985, p. 106) ; mais il s'agit à ses yeux d'un cas exceptionnel, puisque, même à cette époque, il interdit aux vierges chrétiennes d'enseigner (TERTULLIEN, *De uirginibus uelandis*, 9, 1, l. 4, CCL 2, Turnhout, 1954, p. 1218) ; cf. M. ALEXANDRE, *Histoire des femmes*, t. 1, Paris, 1990, p. 455-457).

168. En 383-384, *Ep.* 21, 3, t. 1, p. 88, l. 21.

169. *Ep.* 41, 2, t. 2, p. 88, l. 9-12.

170. JÉRÔME, *In Hiezechielem*, 4, 13, 17-23, l. 321-328, CCL 75, Turnhout, 1964, p. 145-146 : «Mais de même que, contre les prophètes, l'esprit du Diable inspirait d'autres pseudo-prophètes afin qu'ils ruinent les commandements de Dieu, ainsi, contre les prophétesses telles que Debhora et Olda et, dans les Actes des Apôtres, les quatre filles prophétesses de l'évangéliste Philippe, l'esprit démoniaque en inspirait d'autres du même sexe, telles que Prisca et Maximilla, afin qu'en prophétisant mensongèrement elles ruinassent la foi en la vérité». (traduction de B. JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, p. 271).

171. A propos de l'*insania* et de l'*extasis*, B. JEANJEAN, *op. cit.*, p. 272, renvoie aux textes suivants :

– 1) à l'*In Naum* (393), *prol.*, l. 33-36, CCL 76 A, Turnhout, 1970, p. 526 : «Il (Naum) ne parle pas en extase (*in extasi*), comme le font Montan, Prisca et Maximilla dans leurs délires (*delirant*), mais ce qu'il prophétise est le livre de la vision (*uisionis*) d'un homme qui comprend tout ce qu'il dit.»

– 2) à l'*In Abacuc* (même année), *prol.*, l. 36-40, *ibid.*, p. 582 : les prophétesses de Montan sont dites *insanientes*.

– 3) à l'*In Esaiam* (en 408), *prol.*, l. 46-48, CCL 73, Turnhout, 1963, p. 2 («Contrairement aux songes de Montan et de ses femmes insensées, les prophètes n'ont pas parlé en extase, sans comprendre ce qu'ils disaient.») ; *ibid.*, I, 1, l. 47-49, p. 6 (Jérôme y parle des délires <*deliramenta*> de Montan «qui pense que les prophètes ont annoncé l'avenir en extase et dans un état d'inconscience <*in extasi et cordis amentia*>» ; *ibid.*, IX, 28, 5-8, l. 51-55, p. 357-358 (tout comme les faux prophètes pris de boisson que dénonce *Isaïe* 27, 8, Prisca, Maximilla et Montan ne savent pas ce qu'ils disent). En outre, en 393, le *De uiris illustribus* comporte une double mention : ch. 26, PL 23 (1845), c. 678 B (*insanis uatibus*) ; ch. 40, c. 690 B (Prisca et Maximilla se voient dénier le don de prophétie en raison de leur coquetterie) ; en 397, dans le

Dans l'*Ep.* 133, après la citation de 2 *Tim.* 3, 6-7 et la mention des *muliercularum socii*, Jérôme évoque des couples d'hérétiques<sup>172</sup> dans lesquels les femmes sont présentées comme jouant des rôles variables : l'expression *Helena meretricis adiutus auxilio* subordonne Hélène à Simon, ce qui va dans le sens d'Irénée<sup>173</sup> ; Nicolas d'Antioche apparaît comme un meneur, sans mention d'aucune femme en particulier. Marcion tient toujours le premier rôle – il “envoie une femme devant lui”. Cependant, celle-ci n'est pas passive, puisqu'elle enseigne la doctrine hérétique : “elle prépare les âmes de celles qu'elle avait trompées.” – il semble cependant que ce détail, aussi bien que l'existence de cette femme, soit un pur produit de l'imagination de Jérôme<sup>174</sup>.

Quant à Philouménè, appelée la *comes* des théories d'Apelles, elle est ainsi placée sur un plan d'égalité, ce qui n'a rien d'étonnant car elle appartient à la catégorie des prophétesses. En 386, Jérôme écrivait en effet : «Le très savant Tertullien a écrit avec élégance contre Apelles et sa vierge Philouménè, qui était possédée par un ange pervers et à l'esprit diabolique, en disant qu'il s'agissait de l'ange sur lequel, bien avant la naissance d'Apelles, l'Esprit Saint avait prophétiquement jeté l'anathème par la bouche de l'apôtre<sup>175</sup>.» Précisément selon Tertullien, Philouménè avait rédigé un livre de *Révélations*<sup>176</sup>. Notons également que, selon Hippolyte, c'est elle qui, grâce à cet ouvrage, aurait tenu un rôle prééminent par rapport à Apelles, et non pas le contraire<sup>177</sup> : Jérôme ne va pas aussi loin.

De Prisca et de Maximilla, est retenue ici non pas leur qualité de prophétesses, mais seulement leur argent, qui leur permet d'aider Montan (*per Priscam et Maximillam*) : Jérôme suit la tradition, qui le plus souvent présente cet hérétique comme égarant l'esprit des femmes par ses idées, et non l'in-

---

chapitre 2 du *Contre Jean de Jérusalem*, PL 23 (1883), c. 371 B, le thème de l'hérésie est introduit par une nouvelle mention de Montan *cum insanis feminis*. Selon Montan au contraire (et Jérôme le récuse), ce sont «les patriarches et les prophètes (qui) ont parlé en extase, et (qui) ne savaient pas ce qu'ils disaient» : JÉRÔME, *Commentarius in Epistolam ad Ephesios*, PL 26, c. 479 B:

172. On se reportera au texte cité p. 251.

173. IRÉNÉE, *Contra haereses*, 1, 23, 4, SC 264, p. 318-319. Cependant, dans ce même passage, il est dit que Simon et Hélène étaient adorés sous les noms de Jupiter et de Minerve, et que l'on érigea des statues en leur honneur à tous deux : A. FERREIRO, «Jerome's Polemic against Priscillian in his *Letter to Ctesiphon* (133, 4)», p. 316.

174. Cf. p. 251.

175. JÉRÔME, *Commentarius in Epistolam ad Galatas*, 1, 8, PL 26, c. 320 A-B (réf. à TERTULLIEN, *De Carne Christi*, 6, 1-2 et 24, 2), cité et traduit par JEANJEAN, *Place et traitement de l'hérésie dans l'œuvre de saint Jérôme*, p. 241.

176. TERTULLIEN, *De praescriptione haereticorum*, 30, 6, CCL 1, p. 211 ; cf. aussi *ibid.*, 6, 6, l. 17-20, p. 191 ; Philouménè est qualifiée de *prophetissa* par le PSEUDO-TERTULLIEN, *Aduersus omnes haereses*, 6, 6, l. 5-6, *ibid.*, p. 1409.

177. HIPPOLYTE, *Refutatio omnium haeresium*, 7, 38, GCS 3, p. 224, et 10, 20, *ibid.*, p. 280-281.



verse<sup>178</sup> ; c'est ainsi qu'Arius "trompe" (*decepit*) Constantia, la sœur de l'empereur ; quant à Donat, il est "aidé" (*adiutus*) par Lucilla et ses richesses<sup>179</sup> – rien de plus précis sur le rôle (non négligeable) de ces personnages. En revanche, Agapè ne se contente pas d'aider ou, mieux encore, de jouer le rôle de *comes* : elle est présentée non seulement comme celle qui entraîna dans l'abîme son mari Elpidius, mais comme la formatrice de Priscillien<sup>180</sup>, contrevenant ainsi doublement à l'interdit contenu dans *1 Tim.* 2, 12.

La polémique hiéronymienne donne donc deux images différentes – mais en fait complémentaires, car toutes deux dévalorisantes – de la femme : l'une consiste à faire d'elle une simple comparse, en raison de ce que l'Antiquité considère comme l'infériorité du "second sexe", infériorité dont les hommes se réclament pour la subordonner en toutes choses à leur propre personne – notamment dans les domaines de l'esprit ; l'autre revient à mettre l'accent sur la culpabilité de la femme – essentiellement en s'appuyant sur le non-respect du texte scripturaire qui leur interdit d'enseigner – plutôt que sur celle de son compagnon, même si la faute de ce dernier est énoncée<sup>181</sup>. C'est apparemment cette culpabilité que Jérôme a dans l'esprit au début du paragraphe 4, lorsqu'il ne retient que le seul verset 7 de *2 Tim.* 3, en laissant de côté le verset 6, qui présente l'homme comme le premier coupable. De plus, si la *Galla* (Euchrotia) est dite *iuncta* à Priscillien, ce qui peut à la rigueur être compris comme l'expression d'une subordination, en revanche c'est elle qui a une *heres* ; et si l'on veut bien admettre ma proposition en voyant dans cette *heres* l'origéniste Silvie, on s'apercevra que l'itinéraire spatial et temporel<sup>182</sup> accompli par Jérôme dans ce passage se termine sur une femme ; qui plus est, ce cheminement ramène Jérôme à l'hérésie qui lui est la plus "chère", l'origénisme, ainsi présenté comme menant directement au pélagianisme.

\* \*  
\*  
\*

Jérôme nous fournit donc un précieux témoignage sur la manière dont certaines femmes vécurent la foi chrétienne : il en est, telles Paula et Eusto-

178. A. FERREIRO, *op. cit.*, p. 322 (n. 52, *ibid.*, il cite Sulpice-Sévère, *Chronicon*, 2, 46, CSEL 1, p. 99-100).

179. Cf. p. 252.

180. Cf. p. 251. Au t. 8, p. 55 de la *Correspondance de Jérôme*, Labourt traduit de façon erronée : «En Espagne, Agapè et Elpidius, une femme et son mari, une aveugle et un autre aveugle, se conduisirent mutuellement au fossé. Il eut pour successeur Priscillien.» (cette traduction a été corrigée p. 251). Étant donné que le terme *Agape* est le sujet de *duxit*, il est également celui de *habuit* (cependant, selon Sulpice-Sévère, Agapè forma Priscillien avec son mari : texte de la n. 93).

181. La fin du texte cité p. 251 n'épargne personne : «Maintenant aussi le mystère d'iniquité travaille ; les deux sexes se font mutuellement trébucher.»

182. Sur les détails de cet itinéraire, cf. A. FERREIRO, *op. cit.*

chium, que leur mode de vie exposait à l'hérésie, probablement malgré elles, dans nombre de cas ; d'autres adoptèrent et suivirent consciemment des doctrines qui n'étaient pas celles de la foi orthodoxe. Leur rôle dans les hérésies concernées fut d'une importance variable : il va de l'aide matérielle à un engagement théologique actif, avec tous les risques que cela comporte. Ces deux formes de participation étaient rendues possibles par l'origine sociale de ces femmes : le nom, l'argent et la culture de ces membres de l'aristocratie, offraient un soutien des plus solides aux défenseurs de la foi, qu'elle fût orthodoxe ou non. Ainsi, pour ne parler que de Jérôme, comment apprécier à sa juste valeur son séjour à Rome si l'on fait abstraction de la protection offerte par Marcella et Paula ? Sa lutte contre l'origénisme eût-elle été aussi efficace sans le soutien de la *gens Caeionia*, conduite par la première ? L'engagement pouvait être total (et plus intellectuel aussi), à en juger par le rôle de Mélanie l'Ancienne et par celui de Marcella respectivement pour et contre l'origénisme ; Constantia et Euchrotia illustrent l'énergie des femmes qui mirent leur pouvoir au service d'une cause religieuse ; Prisca et Maximilla allèrent plus loin puisqu'elles furent des prophétesses – sans oublier les écrits de Philouménè. Faut-il rappeler le cas d'Agapè, présentée comme la mère spirituelle de Priscillien ?

Face à cette réalité, Jérôme réagit en fonction à la fois de sa personnalité et de son époque. Ses éloges, aussi bien que ses mises en garde, ses accusations et ses haines, sont inséparables de ses prises de position : il entraîna dans son sillage des femmes telles que Marcella et Paula, et il y parvint assez bien, si l'on veut bien remarquer que son revirement en matière d'origénisme fut suivi par ces deux femmes. Quant à sa haine contre Mélanie l'Ancienne, elle n'a d'égal que son admiration antérieure à son égard. Certes, les méthodes employées pour fustiger les femmes engagées dans le camp des hérétiques ne sont pas toujours des plus délicates : accusations de débauche, référence à la prétendue faiblesse mentale des femmes. Cependant, même si Jérôme y recourt volontiers avec la verve qui le caractérise, il n'est pas le premier à le faire parmi les auteurs chrétiens qui ont écrit contre les hérétiques : il est conforté à la fois par la diatribe anti-féministe, et par les textes scripturaires qui exigent de la femme qu'elle demeure subordonnée à l'homme : Ève rejoint Pandore, et le regard chrétien masculin sur les femmes et leurs liens avec l'hérésie féminine prolonge celui d'un Juvénal sur la ferveur de certaines d'entre elles pour les religions orientales<sup>183</sup>.

Patrick LAURENCE  
Université de Tours

---

183. JUVÉNAL, *Satires*, 6, v. 522 sq., p. 80-81.

RÉSUMÉ : La correspondance de Jérôme s'adresse à des femmes qui, à un titre ou à un autre, ont été mêlées aux querelles religieuses de leur temps. Selon leur choix – essentiellement en faveur ou à l'encontre des convictions de Jérôme –, ce dernier encense leur foi, ou au contraire dénonce leurs erreurs, en brandissant les armes de la polémique.

ABSTRACT : Jerome addresses his correspondence to a number of women, who for some reason, have been implicated in debates on matters religious of their times. Depending on their choice – mainly in favour or in opposition with Jerome's convictions – the latter praises their faith, or on the contrary reveals their erroneousness, in vigorous, polemical terms.